

## Rencontre "Vie de l'établissement" (VDE)

Le proviseur du lycée rencontre les fédérations de parents d'élèves, environ une fois par mois :

- pour répondre à tous les questionnements qui ne sont pas posés en CA,
- pour préparer des actions,
- pour réfléchir sur des choses pouvant être mise en place dans l'intérêt des jeunes,
- pour échanger,
- ...

Un vrai travail de co-éducation  
avec une réelle écoute de la part du proviseur.